



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 11/01/2024
Reçu en préfecture le 16/01/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240104-D2024_01_SI-AR

DECISION 2024-01

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

L'accord-cadre à bons de commande « Fourniture de gasoil pour la citerne au CTE » est conclu le 4 janvier 2024 avec l'entreprise BOLLORE ENERGY domiciliée à 57520 GROSBLIEDERSTOFF, pour un volume maximum annuel de 10 000 litres.

Les prix appliqués seront ceux du catalogue du fournisseur à la date de la commande, auxquels sera effectué un rabais de 12 % sur le barème officiel L1 de la zone C, sans que le montant total du marché ne puisse excéder le seuil de procédure européenne fixé par décret.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la notification du marché et est reconductible trois fois maximum.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 4 janvier 2024

Le Président
Michel PAQUET



Decisions / Publication sur le site de la CCCE 06 AOUT 2024